



SAISON 2022 / 2023



SAMEDI 27 AOÛT 2022

N°2



LA COMMISSION FÉMININE EST DANS LES STARTING-BLOCKS.

Dans la foulée des belles finales qui se sont déroulées les 18 et 19 juin, notre Commission Féminine démarre la nouvelle saison en invitant ses équipes pour une réunion de début de saison qui aura lieu dans les locaux du District le lundi 26 septembre à 18 heures 30. A l'occasion de ce moment de convivialité, il sera procédé aux tirages au sort des premiers tours des Coupes de la Loire 2022/2023.



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 22 août 2022

CORRESPONDANT FOOTCLUBS

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application FMI (Feuille de Match Informatisée). Il est responsable du paramétrage des accès aux équipes du club sur la feuille de match.

CRÉATION D'UN COMPTE

Ouvrir Footclubs, à partir du menu **Organisation**, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

Si la personne n'a pas de compte :

- Créer un compte à l'aide du bouton : « **créer un nouvel utilisateur** »
- Une fois le compte créé, cliquer sur son « **nom** » puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** »
- Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs, (**cocher la case**)
- **VALIDER**

CHANGER « MOT DE PASSE »

VIA FOOTCLUBS

- Vous devez vous connecter sur footclubs à l'adresse suivante : <https://footclubs.fff.fr> **UNIQUEMENT**
- Indiquez le nom d'utilisateur et le mot de passe actuel, cliquez ensuite sur OK
- Cliquez sur votre nom pour ouvrir les paramètres de votre compte Footclubs
- Indiquez votre nouveau mot de passe et confirmez-le. Les indicateurs de contrôle passent au vert quand le mot de passe respecte les critères de sécurité de la FFF.

Si le mot de passe est expiré vous serez directement invité à le changer.

VIA L'ASSISTANT FMI

- Vous devez vous connecter sur le site d'assistance de la FMI à l'adresse suivante : <https://fmi.fff.fr/assistance> puis cliquer sur la ligne « **Mot de Passe Oublié ou Expiré** »
- Indiquez votre nom utilisateur, votre email et le code de vérification de sécurité. Cliquez ensuite sur « **envoyez ma demande** » et suivez les instructions.

COUPE DE FRANCE 2022 - 2023 - RÈGLEMENTS

Tour n° 1 : le 28 août 2022 (entrée des clubs R3)

Tour n° 2 : le 04 septembre 2022 (entrée des clubs R2)

Tour n° 3 : le 11 septembre 2022 (entrée des clubs R1 et N3)

Article 7.4 du règlement de la Coupe de France

En cas de résultat nul à l'issue du temps règlement (hormis la finale) : du 1er tour jusqu'aux **demi-finales incluses**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

INFORMATIONS IMPORTANTES tour n° 2 : le 4 septembre 2022 à 15 h

Article 8.3 : « Désignation des clubs « **recevant** » et des terrains »

1 - La rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier sauf dans les cas prévus aux paragraphes 2,3 et 4 ci-après.

2 - Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions en dessous du premier, la rencontre aura lieu sur son terrain.

3 - Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième, se situe dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure à celle de son adversaire et qu'il s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.

4 - En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés ou des deux clubs, **le club exempt au tour précédent doit être systématiquement considéré comme ayant reçu au tour précédent.**



MODIFICATIONS DE DATE ET HORAIRE

Les changements de date et horaire doivent être communiqués au service « **compétitions** » LAuRAFoot, ou via **FOOTCLUBS**.

A COMPTEUR DU TOUR N° 1

Utilisation **obligatoire** de la **FMI** et transmission des résultats le **dimanche soir avant 20 heures**.

POLE - LICENCES AURAFoot SAISON 2022-2023

ACCUEIL TELEPHONIQUE

A partir du **16 août 2022**, pour faire face au flux important des demandes de licence sur la période, le SERVICE LICENCES sera joignable uniquement de **8h30 à 12h30** (tel : 04 72 15 30 06).

Article - 82 - Enregistrement

2. Pour les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours francs à compter de la notification par la Ligue, ou la F.F.F. le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai de quatre jours francs, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.

Cette date sert de référence pour le calcul du délai de qualification.

Article - 89

Le joueur amateur, est qualifié pour son club **quatre jours francs** après la date d'enregistrement de sa licence, pour autant que la demande ait été formulée conformément aux présents règlements (**à titre d'exemple**, si la date d'enregistrement de la licence d'un joueur est le **1er septembre**, ledit joueur est **qualifié le 6 septembre**).

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 22 août 2022

RAPPEL - ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- U18 D3 – U15 D3 = **mercredi 31 août**
- U13 – U11 = **dimanche 11 septembre**
- U9 – U7 = **dimanche 18 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)
- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire », afin de choisir la rubrique « **Délégation du Roannais** »

ENTENTES

Pour toutes demandes d'ENTENTE, elles doivent être **saisie, obligatoirement, sur FootClubs pour être validées**.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ENTENTE ?

Afin d'initier une demande de création d'entente, sur Footclubs, se rendre dans le menu Organisation --> Vie du club.

La page affiche le formulaire permettant d'effectuer une nouvelle demande ainsi que la liste des demandes en cours.

Sélectionnez "Entente" dans le type de demande, puis complétez le formulaire qui s'affiche.

- Choisir la saison
- Choisir l'équipe : seules les équipes à partir de la catégorie U12 sont affichées. Les ententes ne sont pas valables pour le football animation.
- Choisir le(s) club(s) constituant l'entente



- Saisir le nom souhaité pour l'entente
- Choisir la(les) installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente
- Renseigner le motif amenant la constitution de cette entente

Une fois la demande complétée, accordée par le(s) club(s) en entente et transmise, elle devra être traitée puis validée par le District.

ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS

- Le **correspondant** du club, habilité à utiliser FOOTCLUBS doit procéder à la **MAJ** des **coordonnées téléphoniques**, des principaux dirigeants, (**président, éducateurs, correspondant,**) et doit **IMPERATIVEMENT, vérifier, corriger, compléter, modifier**, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.
- L'indicateur « **diffusion** » se positionne à « **DIFFUSABLE** » impérativement.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de District (jeunes et seniors) va avoir lieu prochainement. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.

- **Secteur de Roanne** (lieu à définir) :

Dates : samedi 22 octobre de 8h à 17h30
dimanche 23 octobre de 8h à 12h
samedi 29 octobre de 8h à 17h30
dimanche 30 octobre de 8h à 12h

PÔLE SPORTIF

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 22 Août 2022

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79
Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81
Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS

En cette période d'engagement, veuillez renseigner vos coordonnées téléphoniques (Président, Secrétaire, Correspondant, Educateur ou entraîneur des équipes seniors) sur le site du District, afin que l'on puisse vous joindre au téléphone et que cela n'engendre pas de nombreuses difficultés pour vous contacter.

Les clubs qui ne se mettront pas à jour n'auront pas d'excuses si nous cherchons à les contacter que ce soit le District, la commission senior, les arbitres ou les clubs).

COURRIER RECU

ROCHETAILLEE : concerne votre engagement en Coupe de la Loire. Noté.

RIVE DE GIER : concerne votre engagement en Coupe de la Loire. Noté.

FOREZ EN DONZY : concerne votre engagement en championnat. Le président de la commission vous a répondu par téléphone.

VAL D'AIX : concerne la composition des poules. Transmis à la délégation.

LE CREUX : concerne votre engagement en Coupe de la Loire. Noté.

HAUT PILAT : concerne le tirage des poules de D2. Le président de la commission vous a répondu par téléphone.



SAVIGNEUX/MONTBRISON : concerne vos desideratas. Veuillez renseigner ces informations sur footclubs.

ENT. S DOIZIEUX LA TERRASSE : Concerne votre engagement en Coupe de la Loire, Noté

ST.S USSONNAISE : concerne votre mail du 19 Août pour un changement de poule. Lu et Noté

US L'HORME : concerne votre mail du 19 Août 2022. Lu et Noté

AS ST JUST ST RAMBERT : Concerne votre mail du 22 Août 2022. Changement de terrain pour le match Coupe de France. Lu et Noté

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match de Coupe de France Seniors opposant l'AS ST JUST ST RAMBERT à l'AC RIVE DE GIER prévu le dimanche 28 Août 2022 à 15h00, et initialement prévu au complexe sportif des Unchats 1 (herbe), se jouera finalement au complexe sportif des Unchats 2 (Synthétique). L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 22 aout 2022

Responsable : M. Alain CABERLON

Membres : MM. André MAGNIN – Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

- Rhins Trambouze, du 18/08/22 : impossible de donner satisfaction, calendrier fait.
- Coutouvre, du 17/08/22 : impossible de donner satisfaction, calendrier fait.
- St Denis Cabanne, du 18/08/22 : lu et noté.
- Goal Foot, du 22/08/22 : lu et noté.

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 22 Août 2022

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90

Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87

Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Coupe Pitch : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U 7 : Georges FORTI : 07 86 52 11 34 (Vendredi après-midi)

U9 / U11 : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

Jeunes Pousses : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

INFORMATION IMPORTANTE - AU NIVEAU DES MUTATIONS JEUNES

Suite la dernière AG fédérale de Nice, changement au niveau du nombre de mutés.

Article 160 Nombre de joueurs « Mutation »

1-C) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégorie U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.



U20

Seulement 7 équipes avaient manifesté le souhait de participer à un championnat U20 district. Après discussion avec les districts Drôme-Ardèche et Hte Loire, nous serions en mesure de faire un championnat interdistricts.

Les clubs intéressés peuvent le faire par mail au district.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Charles Boulogne pour le district de la Loire au 06 81 76 10 01

Philippe Aubert pour la Drôme-Ardèche au 06 80 92 81 87.

Le dernier délai est le 29 août, au-delà de cette date, il nous sera impossible de vous proposer un championnat.

U18

Pour la D3, la date limite des engagements est le 31 août 2022. La première journée est prévue le samedi 24 septembre 2022. La date limite doit être respectée, au-delà aucune demande ne sera satisfaite.

A l'issue de la saison 2022/2023, le champion montera en U20 R2 et les six derniers descendront en D2

Composition de la poule D1 (14) : St Chamond, O. St Etienne 2, Sorbiers la Talaudière, St Paul/Jarez, Cellieu, St Galmier/ Chamboeuf, Firminy FCO, Feurs Forez/Donzy, L'Etrat la Tour 2, La Fouillouse, Veauche 2, Villars, Commelle et E.S.S.O.R.

Composition D2 poule A (12) : Savigneux Montbrison 2, Chambon Dervaux, Ht Pilat, Pays de Coise, ABH, Ondaine, St Christe, St Priest/Jarez, Sorbiers la Talaudière 2, Rive de Gier, La Rivière et St Romain le Puy.

Composition D2 poule B (12) : Goal Foot, Anzieux Foot, Montagne du Matin, Avenir Côte, Loire Forez F.C, St Just St Rambert, Riorges, Côte Chaude, Loire Sornin, Ecotay Moingt, Sury le Comtal et Roanne Parc.
La première journée est prévue le samedi 17 septembre.

Le calendrier des rencontres D1 et D2 paraîtra en fin de semaine.

U16

Cette nouvelle catégorie est illimitée au niveau des engagements.

La ou les poules seront choisies en fonction du critère défini par nos techniciens.

Le premier de la poule D1 montera en U18 R2

La date limite d'inscription est dépassée, pour l'instant, il y a 9 clubs engagés.

Nous ferons une compétition uniquement si nous avons au minimum 10 engagés.

Malgré la date limite dépassée, nous vous donnons encore une semaine (29 août 2022). L'inscription doit se faire par mail puisqu'il n'est plus possible de le faire par Footclubs.

U15

Pour la D3, la date limite des engagements est le 31 août 2022. La première journée est prévue le dimanche 25 septembre 2022. La date limite doit être respectée, au-delà aucune demande ne sera satisfaite.

Pour les U15 à 8, la date limite est le 10 septembre 2022. Pour l'instant, il n'y a que 2 équipes engagées.

Pour la saison 2022/2023, le champion montera en U16 R2 et conservera sa place en D1 et les 5 derniers descendront en D2.

Composition de la poule D1 (13) : Feurs Forez/Donzy 2, Roanne foot 2, St Paul/Jarez, Andrézieux 2, L'Etrat la Tour 2, Villars, Coteau Olympique, St Chamond, Ondaine, Rive de Gier, St Galmier/Chamboeuf, Ecotay Moingt et Sury le Comtal.,

Composition D2 poule A (12) : O. St Etienne 2, Côte Chaude, Roche St Genest 2, Ht Pilat, St Charles, La Rivière, Cellieu, Ric O. Montcel, Montreynaud, Pays de Coise, Luriecq et St Christe.

Composition D2 poule B (12) : Bords de Loire, Veauche 2, Montagne du Matin, ABH, Loire Forez F.C, St Just St Rambert, Roanne Parc, Anzieux Foot, Bois Noirs, Lignon FC, Loire Sornin et Goal Foot.

La première journée est prévue le dimanche 18 septembre 2022.

Le calendrier des rencontres D1 et D2 paraîtra en fin de semaine.

U14

Pour rappel des montées/descentes

Six équipes seulement sont inscrites, si le 29 août 2022 il n'y a pas au moins 4 équipes de plus, le championnat U14 D1 n'aura pas lieu.

COUPE

En U18, 55 équipes sont engagées en coupe de la Loire, 49 le sont en Gambardella. Vous pouvez encore vous engager jusqu'au 31 août 2022. Le premier tour est prévu le samedi 17 septembre 2022 pour les D3.



En U15, 55 équipes sont engagées. La date limite des engagements est le 31 août 2022. Le premier tour est prévu le dimanche 18 septembre pour les D3.

Au-delà du 31 août 2022 aucune demande d'inscription en coupe ne sera satisfaite.

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 22 août 2022

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COMPOSITION DES POULES

Voici la composition des poules pour la saison 2022/23 qui seront gérées par la Délégation du Roannais :

U18 D2 Poule B : Anzieux – Avenir Côte – Côte Chaude St Etienne – Ecotay Moingt – Goal Foot – Loire Forez (ex Chambéon Magneux) – Loire Sornin – Montagnes du Matin – Riorges – Roanne Parc – St Just St Rambert – Sury le Comtal.

U15 D2 Poule B : ABH - Anzieux – Bois Noirs – Bords de Loire - Goal Foot – Lignon - Loire Forez (ex Chambéon Magneux) – Loire Sornin – Montagnes du Matin – Roanne Parc – St Just St Rambert – Veauche 2.

Pour info, le secteur roannais sera représenté en D1 par les clubs suivants :

U18 : Commelle – Essor.

U15 : Le Coteau – Roannais Foot 42.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Toutes les compétitions sont pré-engagées et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « Footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

En cas de refus et de désistement, merci de nous le faire savoir par le mail officiel de votre club.

Quelle que soit la catégorie et l'équipe, les clubs devront ajouter leurs desiderata (jumelages, alternances et terrains) directement dans « Footclubs ». Aucune information par courriel ne sera prise en compte.

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- U18 D3 – U15 D3 = **mercredi 31 août**
- U13 – U11 = **dimanche 11 septembre**
- U9 – U7 = **dimanche 18 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)
- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire », afin de choisir la rubrique « Délégation du Roannais ».

D3 U18/U15

Voici les équipes du secteur roannais engagées à ce jour pour les poules de brassage (D3) :

U18 : Bois Noirs 1 – Bois Noirs 2 - Commelle 2 – Essor 2 – Est Roannais – Finerbal - Le Coteau - Nord Roannais – Riorges 2 – Roanne Fc.

U15 : Avenir Côte – Bois Noirs - Essor – Est Roannais – Filerin - Finerbal – Nord Roannais – Parigny St Cyr 1 – Parigny St Cyr 2 – Perreux - Riorges 1 - Riorges 2 – Roanne Fc – Rhins Trambouze - Val d'Aix – Villers.



COUPES « INTERSPORT »

Voici la liste des équipes engagées en coupes « Intersport » :

U18 : Avenir Côte - Bois Noirs - Commelle – Essor – Est Roannais – Goal Foot - Le Coteau – Loire Sornin - Nord Roannais – Riorges – Roannais Foot 42 – Roanne Parc.

U15 : Avenir Côte – Bois Noirs - Essor – Est Roannais – Filerin - Finerbal – Goal Foot - Le Coteau – Loire Sornin - Nord Roannais – Parigny St Cyr – Riorges – Roannais Foot 42 - Roanne Parc – Val d'Aix – Villers.

FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 22 aout 2022

Responsable : M. Bernard THIVEND 06 81 48 05 03
Membres : Mme. Monique BOURRAT - M. Roger BOURRAT

COURRIERS RECUS

FC VAL D'AIX du 18/07/22 : nous avons bien acté la création d'une entente, entre votre club et celui du CS GERMANOIS, pour évoluer dans la catégorie critérium. Elle sera gérée par le **FC VAL D'AIX**. Votre demande doit être saisie informatiquement sur FootClub, dans Vie des Clubs, entente... pour être validée.

GOAL FOOT du 21/07/2022 : nous avons pris note de l'engagement de 2 équipes dans la catégorie Critérium. La première jouera le vendredi soir à St Just la Pendue et la seconde le samedi après-midi à Neulise.

SUD FOOT 71 du 29/07/2022 : votre équipe a bien été engagée dans le championnat Critérium du Roannais.

CONSTITUTION DES POULES DU CHAMPIONNAT CRITERIUM

29 équipes se sont engagées pour disputer le nouveau championnat de football Critérium. Trois poules ont été constituées pour une compétition classique, par phase aller-retour. Les équipes des poules A et B évolueront le vendredi soir et celles de la poule C, le samedi après-midi.

Poule A : COURS – LOIRE SORNIN – MABLY ACL – OLYMPIQUE EST ROANNAIS – PARIGNY/ST CYR 2 – RHINS TRAMBOUZE – SAINT SYMPHORIEN DE LAY – ST DENIS DE CABANNE – ST NIZIER/CHARLIEU – SUD FOOT 71 – VILLERS.

Poule B : AVENIR COTE FOOT – BUSSIERES – LE COTEAU – CREMEAUX – ESSOR – GOAL FOOT – PARIGNY ST CYR – POUILLY LES NONAINS – ROANNE MAYOLLET – STE FOY ST SULPICE – VAL D'AIX.

Poule C : AVENIR COTE FOOT 2 – COMMELLE FC – GOAL FOOT 2 – NORD ROANNAIS – ROANNAIS FOOT 42 – ROANNE ARCT – ST ANDRE D'APCHON.

Sans remarque judiciaire de votre part, par mail officiel du club, ces poules seront officialisées le **lundi 29 aout**.

COUPE DE L'AMITIE

Seule la Coupe de l'amitié est reconduite cette saison, un engagement par club.
Toute les équipes sont engagées d'officiel sauf avis contraire de votre part par Mail.
Pour les clubs ayant engagées deux équipes, une seule pourra participer à cette compétition.

CONSTITUTION DE LA POULE UNIQUE FOOTBALL LOISIR + 40 ANS A 7

10 équipes sont engagées dans ce challenge. L'ensemble des matchs sera programmé le lundis-soirs en laissant toute latitude aux clubs pour les disputer un autre jour de la semaine.

Equipes engagées : AVENIR COTE FOOT 1 – AVENIR COTE FOOT 2 – ESSOR – BOIS NOIRS – LOIRE SORNIN – MABLY ACL – OLYMPIQUE EST ROANNAIS – PARIGNY ST CYR – PERREUX – ST NIZIER SOUS CHARLIEU.



FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 22/08/2022

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes
Cécile Brousset
Claire Brousset
district@loire.fff.fr

COURRIERS

St Just St Rambert : lu et noté
Génilac FC : lu et noté
SC Grand Croix Lorette : lu et noté
US Monts du Forez : lu et noté
St Christo Marcenod : lu et noté
Sorbiers la Talaudière : lu et noté

CHAMPIONNATS SENIORS 2022/2023

Séniors à 11

Suite à la clôture des inscriptions, voici la composition de la poule séniors à 11 (10 équipes) :

AS Algérienne - Andrézieux Bouthéon FC - Entente St Christo Marcenod - ES Montrond AS Cuzieu - Finerbal - GF Monts et Plaine - Haut Forez ES - Olympique Est Roannais - Parigny St Cyr - Roche St Genest.

Séniors à 8

Suite aux dernières modifications, vous trouverez ci-dessous les compositions définitives des poules séniors à 8 :

D1 (12 équipes)

Astrée AS - l'Etrat la Tour - Moulins Chérier - Pouilly les Nonains - Périgneux St Maurice Foot - St Anthème - St Paul en Jarez - St Romain les Atheux - FC Bonson St Cyprien - Montagnes du Matin - FCO Firminy - **Hautes Chaumes.**

D2 (12 équipes)

Chateaufort - Ecotay Moingt US - Roche St Genest - St Hilaire Cusson la Valmitte - Urfée US - US Sud Forézienne - Haut Forez - Loire Sornin - Grand-Croix Lorette - US Feurs - **St Just St Rambert - Génilac FC.**

D3 (12 équipes)

Monts du Forez - AF Pays de Coise - Cordelle AS - Olympique du Montcel - St Marcellin Foot - Cleppé Poncins - Avenir Côte Foot - FC St Martin la Sauveté - Goal Foot - Haut Pilat Interfoot - Roanne Portugais - **Sorbiers la Talaudière.**

Le détail des calendriers sera disponible à partir de la fin de semaine prochaine.

REUNION DE DEBUT DE SAISON SENIORS A 11 ET A 8

La **réunion de début de saison** (séniors à 11 et à 8) aura lieu le **lundi 26/09/2022 à 18h30** au siège du District de la Loire à St Priest en Jarez.

Elle sera suivie du **tirage au sort des 1^{ers} tours des Coupes de la Loire à 11 et à 8** et d'un moment de convivialité.

COUPE DE FRANCE FEMININES

Le calendrier de la **phase régionale** est le suivant :
Tour préliminaire : 11 septembre 2022



1er tour : 18 septembre 2022

2ème tour : 02 octobre 2022

3ème tour : 16 octobre 2022

4ème tour : 30 octobre 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 22/08/2022

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

INFORMATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous informons tous les arbitres du District de la Loire (jeunes et seniors) que la traditionnelle Assemblée Générale se déroulera :

le SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022
Au complexe sportif des Bullieux à Andrézieux

Les horaires vous seront communiqués ultérieurement, mais on retrouve une forme connue par le passé (avant restriction) où l'ensemble des arbitres de la Loire se retrouvent sur la journée complète avec tests physiques et Assemblée Générale.

LISTE DES PERSONNES QUI ONT REPONDU EN LIGNE AU QUESTIONNAIRE 2022/2023

Veuillez trouver le listing des personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne, celui-ci sera réactualisé tous les LUNDIS sur le PV.

CHALMANDRIER JEREMY ; DIALLO AMADOU ; ELISO MATHIS ; BEN HAFSSIA ROCHDI ; GUILLOT LOU ; LOISY SYLVAIN ; LAIDOUNI ABDELKADER ; RUBAT GUY ; KHELLIMOHAMED ; AITSY JAMAA ; MEGHARI MELINDA ; SLAIMI NADER ; LE-BLANC RAPHAEL ; BENMESSAOUD MUSTAPHA ; DOSNON DANIEL ; BONIFACE FREDERIC ; CORSO CLEMENT ; BENSAFI ALI ; COLLANGE JORDAN ; LEKHAL AMIN ; FOUBERT SIMON ; KOCALOKMAN ; AGBIAZIZ ; ALBARRACI YVES ; ANGUAL FRANCK ; CHARROIN HUGO ; ASMA KAIS ; PERRET JEAN MARC ; BERNE JEAN PIERRE ; NOURY ABDELKRIM ; TERRAT GERARD ; LHENRY PIERRE ; GRESS THIERRY ; D'ANGELO GERARD ; FERRAND JEROME ; SAVSET SEFER ; RAROUDJIT MADJID ; BELLAVIA VINCENT ; CROCE JOHAN ; TOURNEUX JEROME ; JOLY ROLAND ; DECITRE SEBASTIEN ; BENCHIKH RACIM ; AUCLAIR MATHIS ; YAGOUBI RYAD ; MOHAMED NADIR ; COSTA LIONEL ; CHAVANY EMMANUEL ; DURAND FREDERIC ; DURAND NATHAN ; BENADA ABDELGHANI ; DIAS CHRISTOPHER ; MICOL GHISLAIN ; CHAPET FREDERIC ; KHODJA KAMAL ; MARY CEDRIC ; BENALLA HICHAM ; MIRABEL ALEXIS ; OZEL ABDULKADIR ; MARCONNET JEAN ; VATAN BORIS ; GEORGES HUGO ; TAGHANIMET AHMED ; SAHTOUT TAREK ; NEHAR YOUSEF ; ARAUJO EVAN ; DRAME MOUSSA ; RECORBET ELYAS ; HASSOUN TAOUFIK ; CORNET JEAN MICHEL ; BENLHASSEN MEHDI ; TAGAND FABRICE ; MEZOUARI FARES ; PEREY JEROME ; ROCHE RENAUD ; PARISEL FABRICE ; BEZZAH NORDINE ; KHEBAL AISSA ; SERINO ALEXANDRE ; DAUDI HAMID ; DOUSS HOSSEM ; BOUIMA ABDELKADER ; MAUSSIER ARNAUD ; AGULLO CHRISTOPHE ; CETIN AYTEKIN ; MECHERI ABDELNOR.BOUAZIZ ABDELGHANI. BUSALLI CEDRIC. CARDOSO GEORGES. YIGITER TOLGA. GHECHIR OTHMANE. TERRENOIRE FABIEN. MARRET GAETAN. BENCHADI MEHDI. ABBAS DJELLOUL.BILLOUX SERGE. GUIZANI MICKAEL. DIEUX JASON. BOUSTANI NABIL. MATOUSSI MEHDI. OULDBOUKHITINE LYECE. BENKHALIFA FATHI. VERMOREL WILLIAM. NEHAR MOHAMED. LORENTE JEAN LUC. MORAIS DIAS MIGUEL. DALLET MAXIME. MATOUSSI YOUSSEF. PATOUX STEVE. BOYER STEPHANE. DINIS CLAUDE. MAKHLOUF NASSIM. DEMEURE MANON. BUDENHULZER GREGORY. MONCORGERDAVID. BEN KHALIFA MAHJOUR. REGRAG YOUNESS. GHENNAM YAZID. PIVOT ELOISE. ABBACI MOHAMED. GAILLARD JEAN LUC. CHALA NASSIM. MOTTET MAXIME. MANSOURI IBRAHIM. DEMIREL MUHAMET. GEDIK ONUR.REHAIMI EDDI. FOREST JEAN LOUIS. MAYET MAXENCE. MOREIRA MANUEL. BERNIGAUD KYLIAN. BENFREDJ MOUSSA. BOUCHET DAVID. BERTRAND GREGORY. ARROUE ENZO. TOK BERAT. GEZGIN GANI. MOULEYRE BENJAMIN.



PRUNET GASPARD. CHARRIN CHRISTOPHE. EL YAKHLIFI NASSIME. SYLVESTRE ROLAND. VILLEMAGNE GEORGES. JEDRAS MAXIME. BENSLIMANE CHOKRI. JACQUET MICHEL. AMCHACHTI ELIES. BARRIER LOUIS. LIGOUT JEAN CLAUDE. NEFSI MOSTAFA. EL MESSAOUDI AYMEN. BOUNAB HALIM. MORIN OLIVIER. ALLOUIS STEVE. FIDEI MICKAEL. DUPEUBLE MICHEL. COLLANGES THIBAUT. PRUDHOMME CLEMENT. PETITBOUT EMILIEN. OULD MOHAMMED BACHIR. FIABANE PIERRE. BENMAMMAR MEDHI. MATHIEU EVAN. LACHI MOURAD. BEN SADDICK SYFDINE. BISSAY MATTHIEU. TADJOURI OTHMANE. CHALABI YACINE. VAUDIER SACHA. FRANCILETTE KELIAN. ALLAILOU BOUCIF. BEN SADDICK RACHID. KHELIF ABDELKADER. GARDON ENZO. ARIFIY MOUNIR.
BESSAA FAYCAL. MORAIS DIAS AMELIA. DESVERNAY PASCAL. YAHMI SELYAN. HAMOUCHE JESSIM. KESSOURI ADEL. FERREIRA KELYAN. ABARKAN SHOUIL. JRAD MEYER. CORTIER LOIC. WATTIEZ LOUIS. AGUIAR TIAGO. VIAILLY GABIN. TCHOUANTE CHARLES. CHEBIRA KAMEL. SAUROY GAEL. AKAR ERAY. BORAZANOGLU SAKIR. CARMINOT SULLIVAN. SIDONI ENZO. SAFAK ISA.
AKKOUCHE MOHAMED. MEGUELLATI SAMIR. JALLOULI ZAKARIA. MATHLOUTI MAKRAM. ZEROUAL MOHAMED. CARDOSO HUGO. TCHIKAM CHRISTIAN. CHEBIRA MALEK. BEN ROMDHANE MOHAIDINE. VILLEMAGNE LAURENT. SABALY MOUHAMADOU. BABAH AYMEN.

REUNIONS CLUBS / ARBITRES

Le bureau de direction en accord avec la CDA a décidé d'instaurer pour cette saison des réunions clubs / arbitres pour les catégories D1 et D2.

Réunion clubs D1

Date : mercredi 14 septembre 2021

Heure : 19h00

Lieu : siège du District de la Loire

Les arbitres centraux de catégorie D1 sont priés d'en prendre note.

Réunion clubs D2 poule A

Date : vendredi 23 septembre 2021

Heure : 19h00

Lieu : Saint Romain le Puy

Réunion clubs D2 poule B

Date : mercredi 28 septembre 2021

Heure : 19h00

Lieu : siège du District de la Loire

Pour les arbitres de catégorie D2 la CDA vous donnera la répartition suivant les 2 réunions.

COURRIERS RECUS

O. du Montcel : Lu noté.

M. Salvatore Jeremie : Lu noté nous avons pris connaissance de votre souhait d'arrêter l'arbitrage. Nous vous remercions pour toutes ces années d'arbitrage.

M. Benzema Racim : Lu noté changement de numéro de téléphone.

M. Daoudi Hamid : Lu noté.

M. Mecheri Abdelnor : Lu noté.

M. Billoux serge : Lu noté absence à l'assemblée générale du 10 Septembre (vacances).

E.S. Veauche : Lu noté.

A.S. Portugais : Lu noté

INDISPONIBILITES

M. El Yakhlifi Nassime : Lu noté indisponibilité jusqu'à fin septembre.

M. Lahreche Nordine : Lu noté année sabbatique pour la saison 2022 / 2023.

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96



- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :

samedi 10 septembre 2022

Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

REUNIONS CLUBS - ARBITRES

Le bureau de direction, en accord avec la CDA, a décidé d'instaurer pour cette saison des « réunions clubs - arbitres » pour les catégories D1 et D2.

- Réunion clubs D1

Date : **mercredi 14 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **siège du District de la Loire**

Les arbitres centraux de catégorie D1 sont priés d'en prendre note.

- Réunion clubs D2 Poule A

Date : **vendredi 23 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **Saint Romain le Puy**

- Réunion clubs D2 Poule B

Date : **mercredi 28 septembre**

Heure : **19h**

Lieu : **siège du District de la Loire**

Pour les arbitres de catégorie D2 la CDA vous donnera la répartition suivant les 2 réunions.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV SCJA du 22/08/2022

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

INFORMATION **ASSEMBLEE GENERALE**

Nous informons tous les arbitres du District de la Loire (jeunes et seniors) que la traditionnelle Assemblée Générale se déroulera :



**le SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022
au complexe sportif des Bullieux à Andrézieux**

Les horaires vous seront communiqués ultérieurement, mais on retrouve une forme connue par le passé (avant restriction) où l'ensemble des arbitres de la Loire se retrouvent sur la journée complète avec tests physiques et Assemblée Générale.

LISTE DES PERSONNES QUI ONT REPONDU EN LIGNE AU QUESTIONNAIRE 2022/2023

Veillez trouver le listing des personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne, celui-ci sera réactualisé tous les LUNDIS sur le PV.

CHALMANDRIER JEREMY ; DIALLO AMADOU ; ELISO MATHIS ; BEN HAFSSIA ROCHDI ; GUILLOT LOU ; LOISY SYLVAIN ; LAIDOUNI ABDELKADER ; RUBAT GUY ; KHELLIMOHAMED ; AITSY JAMAA ; MEGHARI MELINDA ; SLAIMI NADER ; LE-BLANC RAPHAEL ; BENMESSAOUD MUSTAPHA ; DOSNON DANIEL ; BONIFACE FREDERIC ; CORSO CLEMENT ; BENSAFI ALI ; COLLANGE JORDAN ; LEKHAL AMIN ; FOUBERT SIMON ; KOCALOK LOKMAN ; AGBIAZIZ ; ALBARRACI YVES ; ANGUAL FRANCK ; CHARROIN HUGO ; ASMA KAIS ; PERRET JEAN MARC ; BERNE JEAN PIERRE ; NOURY ABDELKRIM ; TERRAT GERARD ; LHENRY PIERRE ; GRESS THIERRY ; D'ANGELO GERARD ; FERRAND JEROME ; SAVSET SEFER ; RAROUDJIT MADJID ; BELLAVIA VINCENT ; CROCE JOHAN ; TOURNEUX JEROME ; JOLY ROLAND ; DECITRE SEBASTIEN ; BENCHIKH RACIM ; AUCLAIR MATHIS ; YAGOUBI RYAD ; MOHAMED NADIR ; COSTA LIONEL ; CHAVANY EMMANUEL ; DURAND FREDERIC ; DURAND NATHAN ; BENADA ABDELGHANI ; DIAS CHRISTOPHER ; MICOL GHISLAIN ; CHAPET FREDERIC ; KHODJA KAMAL ; MARY CEDRIC ; BENALLA HICHAM ; MIRABEL ALEXIS ; OZEL ABDULKADIR ; MARCONNET JEAN ; VATAN BORIS ; GEORGES HUGO ; TAGHANIMET AHMED ; SAHTOUT TAREK ; NEHAR YUCEF ; ARAUJO EVAN ; DRAME MOUSSA ; RECORBET ELYAS ; HASSOUN TAOUFIK ; CORNET JEAN MICHEL ; BENLHASSEN MEHDI ; TAGAND FABRICE ; MEZOUARI FARES ; PEREY JEROME ; ROCHE RENAUD ; PARISEL FABRICE ; BEZZAH NORDINE ; KHEBAL AISSA ; SERINO ALEXANDRE ; DAUDI HAMID ; DOUSS HOSSEM ; BOUIMA ABDELKADER ; MAUSSIER ARNAUD ; AGULLO CHRISTOPHE ; CETIN AYTEKIN ; MECHERI ABDELNOR.BOUAZIZ ABDELGHANI. BUSALLI CEDRIC. CARDOSO GEORGES. YIGITER TOLGA. GHECHIR OTHMANE. TERRENOIRE FABIEN. MARRET GAETAN. BENCHADI MEHDI. ABBAS DJELLOUL. BILLOUX SERGE. GUIZANI MICKAEL. DIEUX JASON. BOUSTANI NABIL. MATOUSSI MEHDI. OULDBOUKHITINE LYECE. BENKHALIFA FATHI. VERMOREL WILLIAM. NEHAR MOHAMED. LORENTE JEAN LUC. MORAIS DIAS MIGUEL. DALLET MAXIME. MATOUSSI YOUSSEF. PATOUX STEVE. BOYER STEPHANE. DINIS CLAUDE. MAKHLOUF NASSIM. DEMEURE MANON. BUDENHULZER GREGORY. MONCORGERDAVID. BEN KHALIFA MAHJOUR. REGRAG YOUNESS. GHENAM YAZID. PIVOT ELOISE. ABBACI MOHAMED. GAILLARD JEAN LUC. CHALA NASSIM. MOTTET MAXIME. MANSOURI IBRAHIM. DEMIREL MUHAMET. GEDIK ONUR. REHAIMI EDDI. FOREST JEAN LOUIS. MAYET MAXENCE. MOREIRA MANUEL. BERNIGAUD KYLIAN. BENFREDJ MOUSSA. BOUCHET DAVID. BERTRAND GREGORY. ARROUE ENZO. TOK BERAT. GEZGIN GANI. MOULEYRE BENJAMIN. PRUNET GASPARD. CHARRIN CHRISTOPHE. EL YAKHLIFI NASSIME. SYLVESTRE ROLAND. VILLEMAGNE GEORGES. JEDRAS MAXIME. BENSLIMANE CHOKRI. JACQUET MICHEL. AMCHACHTI ELIES. BARRIER LOUIS. LIGOUT JEAN CLAUDE. NEFSI MOSTAFA. EL MESSAOUDI AYMEN. BOUNAB HALIM. MORIN OLIVIER. ALLOUIS STEVE. FIDEI MICKAEL. DUPEUBLE MICHEL. COLLANGES THIBAUT. PRUDHOMME CLEMENT. PETITBOUT EMILIE. OULD MOHAMMED BACHIR. FIABANE PIERRE. BENMAMMAR MEDHI. MATHIEU EVAN. LACHI MOURAD. BEN SADDICK SYFDINE. BISSAY MATTHIEU. TADJOURI OTHMANE. CHALABI YACINE. VAUDIER SACHA. FRANCILETTE KELIAN. ALLAILOU BOUCIF. BEN SADDICK RACHID. KHELIF ABDELKADER. GARDON ENZO. ARIFIY MOUNIR. BESSAA FAYCAL. MORAIS DIAS AMELIA. DESVERNAY PASCAL. YAHMI SELVAN. HAMOUCHE JESSIM. KESSOURI ADEL. FERREIRA KELIAN. ABARKAN SHOUIL. JRAD MEYER. CORTIER LOIC. WATTIEZ LOUIS. AGUIAR TIAGO. VIAILLY GABIN. TCHOUANTE CHARLES. CHEBIRA KAMEL. SAUROY GAEL. AKAR ERAY. BORAZANOGLU SAKIR. CARMINOT SULLIVAN. SIDONI ENZO. SAFAK ISA. AKKOUCHE MOHAMED. MEGUELLATI SAMIR. JALLOULI ZAKARIA. MATHLOUTI MAKRAM. ZEROUAL MOHAMED. CARDOSO HUGO. TCHIKAM CHRISTIAN. CHEBIRA MALEK. BEN ROMDHANE MOHAIDINE. VILLEMAGNE LAURENT. SABALY MOUHAMADOU. BABAH AYMEN.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 22 août 2022

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

INDISPONIBILITES

M. VIAILLY Gabin : les 3 - 4 - 17 et 18 sept



DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :
samedi 10 septembre 2022
Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

RAPPEL AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE.** Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez **OBLIGATOIREMENT** en avertir votre désignateur, via un sms.

INFO IMPORTANTE aux ARBITRES

- **Portail des officiels, pour accéder à vos désignations**

Le nouveau portail des licenciés « Mon compte FFF » a été mis en service le mardi 22 mars et il ne comporte plus de lien vers le portail des officiels.

Aussi, vous devez vous rendre directement sur le portail des officiels (<https://officiels.fff.fr>) pour accéder :

- aux désignations
- à la consultation et rédaction en ligne des rapports
- à la déclaration des indisponibilités
- aux documents mis à disposition par le centre de gestion
- aux communications de leurs centres de gestion.

Pour accéder au portail, entrez vos identifiants en suivant ce lien : <https://officiels.fff.fr>

- **Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI : merci de votre compréhension**

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

INFO IMPORTANTE JEUNES ARBITRES MAJEURS

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres majeurs) qu'ils doivent **fournir OBLIGATOIREMENT une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à échéance de ce délai (30 juin 2022)

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.

Sachez que passé le **déla**i du **30 juin 2022**, en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club), tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point, et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL : l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre, sans aucune notion de limite de validité.

Si vous l'avez déjà fournie, vous n'êtes pas concerné par ce message

PAS D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE POUR LES JEUNES ARBITRES MINEURS

Attention de ne pas confondre électrocardiogramme et échographie cardiaque, ce sont deux examens différents.

Doivent fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2022, au plus tard :

MM. ACAR Eray - ACAR Melih - BARRIERE Louis - COLLANGES Thibault - GOZUDOK Semih - KHEBAL Ryad - KOCAK Abdulsamed - PRUNET Gaspard - PETIBOUT Emilien

